



Voyage d'études 2002

Journée de travail à l'Université de Droit « La Sapienza »

Rome - Italie

9 novembre 2002

Le droit français et le droit italien à l'heure de l'Europe



Allocution de bienvenue par **Monsieur le Professeur Carlo Angelici**, *Président de la Faculté*.

Propos introductifs par **Monsieur Jean du Parc**, *Avocat au Barreau de Dijon, Président de l'Association Droit & Commerce*.

Monsieur le Professeur Dominique Schmidt, *Avocat au Barreau de Strasbourg* : « Les transformations du droit français des sociétés face aux dernières directives européennes ».

Monsieur le Professeur Paolo Spada, *Université de Rome « La Sapienza »* : « La typologie des sociétés à l'heure de la réforme du droit italien ».

Monsieur Georges Teboul, *Avocat au Barreau de Paris* : « Principaux aspects du droit des procédures collectives dans le cadre des projets de réforme en droit français ».

Monsieur Philippe Peyramaure : « L'évolution récente de la réglementation française des marchés financiers »

Monsieur le Professeur Maurizio Sciuto, *Université de Marcerata* : « Les projets de réforme du droit italien des entreprises en difficulté : état et perspectives ».

Madame Marie-Jeanne Campana, *Agrégée des Facultés de Droit, Professeur à l'Université de Paris X-Nanterre* : Propos conclusifs